



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SEANCE ORDINAIRE du MARDI 11 AVRIL 2023 à 18 h 30**

### PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril 2023 à 18 heures et 30 minutes, s'est réuni sous la présidence de M. Franck POURRAT, Président, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué le 03 avril 2023.

Etaient présents : M. Franck POURRAT, Mme Christine MATRAT, M. Philippe PIERRE, Mme Marie-José RUBIRA, Mme Régine BROIZAT, M. Yves ROUVIERE, Mme Solange BONNEVIE, M. Alain RIHAL, Mme Sylvie BIDAUD, Mme Isabelle QUEMIN

Était absente : Mme Nora BENMESSAOUDI

Secrétaire de séance : Mme Régine BROIZAT

#### I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022

Aucune observation

#### VOTE

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

#### II. PRESENTATION DES DELIBERATIONS

##### 2023/1 – Compte de gestion du Receveur Municipal – Exercice 2022

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver le compte de gestion 2022 du Receveur Municipal qui est strictement conforme au Compte Administratif 2022 du CCAS (*Annexe à l'ordre du jour n°1 : état II i du Compte de Gestion 2022*).

Débat :

Aucune observation

#### VOTE

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

##### 2023/2 – Compte administratif – Exercice 2022

A la clôture de l'exercice 2022, les résultats suivants ont été constatés (*Annexe à l'ordre du jour n° 2*) :

- . Total des dépenses réalisées : 50 138,56 €
- . Total des recettes réalisées : 76 452,55 €
- . Résultat de l'exercice 2021 : 26 313,99 €  
(*Pour mémoire, le résultat cumulé de l'exercice précédent était de : 41 464,78 €*)
- . Résultat cumulé au 31/12 : 67 774,77 €

Il est demandé au Conseil d'Administration de procéder au vote du compte administratif 2022.

Monsieur Le président quitte la salle pour le vote.

Mme MATRAT présente le Compte Administratif ligne par ligne. Elle précise que les dépenses « téléalarme » sont plus importantes que les recettes car les 3 premiers mois sont offerts à chaque nouvelle souscription. Cette remise avait été votée il y a plusieurs années par le CA.

Les membres réfléchissent à supprimer cet avantage pour les bénéficiaires de l'APA.

Débat :  
 Aucune observation

**VOTE**  
 Pour : unanimité  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

18h39 : Monsieur ROUVIERE arrive.

**2023/3 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022**

Conformément à l'instruction M 14, le Conseil d'Administration doit affecter le résultat de l'exercice 2022. Il est proposé, au Budget Primitif 2023, d'affecter le résultat cumulé d'un montant de 67 774,77 € en recettes de fonctionnement 2023 (compte 002).

Débat :  
 Aucune observation

**VOTE**  
 Pour : unanimité  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

**2023/4 – Budget primitif – Exercice 20223**

Mme la Vice-Présidente propose le budget primitif 2023 établi comme suit :  
 (Annexe à l'ordre du jour N° 3)

DEPENSES	
60623 Alimentation	1 000,00
60628 Autres fournitures	600,00
6135 Locations mobilières (téléalarme)	30 270,00
6168 Autres primes d'assurance	30,00
6188 Autres frais divers	500,00
6232 Fêtes et cérémonies	20 000,00
6281 Concours divers (cotisations)	500,00
<b>TOTAL 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>52 900,00</b>
6512 Droits d'utilisation - Informatique en nuage	100,00
6561 Secours d'urgence	15 000,00
6562 Aides, aides aux permis	24 000,00
6574 Subventions de fonctionnement aux associations	10 000,00
<b>TOTAL 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>49 100,00</b>
673 Autres charges exceptionnelles	5 000,00
<b>TOTAL 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL 022 DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>1 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>108 000,00</b>
RECETTES	
002 Résultat de fonctionnement reporté	67 774,77
<b>TOTAL 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	<b>67 774,77</b>
706 Prestations de services	20 000,00
<b>TOTAL 70 PRODUITS DES SERVICE ET VENTES DIRECTES</b>	<b>20 000,00</b>
7474 Subvention communale	20 000,00
<b>TOTAL 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION</b>	<b>20 000,00</b>
7713 Libéralités reçues	225,23
<b>TOTAL 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>225,23</b>
<b>TOTAL</b>	<b>108 000,00</b>

A partir des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 soumis à adoption, qui s'équilibre :

- **Pour la section de fonctionnement à 108 000,00 €**

Le conseil d'administration est invité à délibérer pour approuver, par chapitre, le budget p  
délibération, tel qu'il est présenté.

Mme MATRAT souligne que la subvention communale a diminué par rapport à l'année précédente.

Débat :

Aucune observation

**VOTE**

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

**2023/5 – Vote des subventions aux associations**

Il est demandé au Conseil d'Administration de voter les subventions allouées aux associations pour 2023, tel que présenté en séance.

1/ Associations d'aide à la personne à domicile

ADPAH (Aide à Domicile aux Personnes Agées et Handicapées)	2 500 €
--	---------

2/ Associations d'aide à la personne en établissement

Association des familles et bénévoles de l'EHPAD La Barre	600 €
Les Myosotis	200 €

3/ Associations Nationales

Amicale des donneurs de sang bénévoles	200 €
--	-------

4/ Associations Locales

Club du Sourire	250 €
-----------------	-------

5/ Projets sociaux, caritatifs, sur projet

Jaspir – Le soin d'en rire	750 €
----------------------------	-------

Total	4 500 €
-------	---------

Débat :

Aucune observation

**VOTE**

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

**III. INFORMATIONS DIVERSES**

**Bourse aux permis de conduire :** Mme MATRAT souhaite créer un groupe de travail pour apporter des modifications au règlement. En effet, en 2022, aucun candidat n'a postulé dans les délais de candidature. Il est nécessaire de modifier les conditions.

**Repas des séniors / colis :** il conviendra de changer la date de l'évènement. Un devis sera demandé à l'union des commerçants pour le colis de Noël.

**Tickets piscine :** Un groupe de travail sera formé pour travailler sur une proposition de tarif préférentiel.

**Association Le Tacot :** La commune de Saint Jean de Bournay met à disposition de l'association une partie du préau pour pouvoir stocker des vélos et cyclomoteurs.

**Association 3ABI :** le nombre de bénéficiaires augmente. 19 familles de Saint Jean sont inscrites. Tous les 3 mois, de nouveaux justificatifs sont demandés. Mme MATRAT invite les membres à venir passer une après-midi de distribution.



Pas d'autres observations.

La séance est levée à 19h12.



Le Président,

Franck POURRAT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franck Pourrat', written over a horizontal line.